

BASE DE DONNEES DU REFUGE HUGUENOT

<http://refuge-huguenot.ish-lyon.cnrs.fr>

* *
*

STRUCTURE DES NOTICES

(version 1.1)

Michelle Magdelaine & Claude Del Vigna

août 2002

* *
*

128
1686
17.9.86

36	Personnes de Transp. ^{te} de la 24. ^{te} Sept. ^{me} cy devant	107
1	A Jean Pierre Courtan, de Columier en Perre, horon Logeur, avec tesmoijs de Baste du 13. ^{te} Oct. ^{bre} 1686. veu a Zurich, voulant aller a Berlin trouver sa Mere, qui y est establie depuis 5 a 6 ans, avec 2 enfants, son marry ayant este Concierge a Rotterdam.	2
1	A Samson Grisal Laboureur, de la Croix haute en Dauphiné, estant sorty de France depuis 2 mois, avec tesmoijs de Lausanne du 23. ^{te} 28. ^{te} 86. veu a Zurich et Baste, voulant aller en Brandebourg.	2
1	A Jacques Roux marchand, de Nismes en Languedoc avec tesmoijs de Lausanne du 22. ^{te} X. ^{bre} 85, veu a Zurich et Schafhouse, voulant aller a Cassel.	2

extrait des registres d'assistance de l'Église Réformée Française de Francfort-
sur-le-Main.

* *
*

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre d'Analyse et de Mathématique Sociales
Atelier d'Ingénierie des Données

AVANT-PROPOS

* *
*

La base de données du Refuge Huguenot est une collection de notices individuelles. Chacune est un ensemble d'informations relatives à une personne. Les informations sont, selon la terminologie usuelle, de la forme attribut⁽¹⁾/valeur ; par exemple, **MET menuisier**, dans lequel **MET** est l'attribut et **menuisier** la valeur, signifie que **menuisier** est le métier de la personne concernée. Les notices individuelles ne sont donc pas du texte en langue naturelle, comme le sont les textes originaux, mais sont plus strictement structurées. Chacune a été construite à partir d'une archive, d'un document original⁽²⁾. Le présent texte explique leur structure. Sa lecture permet une compréhension détaillée des résultats de l'interrogation de la base de données.

Ce texte comporte quatre chapitres. Le chapitre I montre comment chaque document a été dépouillé et structuré en une série de notices individuelles. Le chapitre II présente tous les codes des références qui identifient sans ambiguïté les documents originaux. Le chapitre III fournit la liste de tous les champs que la structure des notices utilise. Enfin, le chapitre IV fournit celle des provinces et colloques synodaux qui précisent dans la base l'origine géographique des personnes.

Les données de la base ont été recueillies pendant plus de dix ans. Inévitablement, le protocole du dépouillement a subi des transformations avec le temps. Au cours de la rédaction de ce texte, des adaptations sont de nouveau apparues souhaitables. Elles amélioreraient la cohérence globale de la base. Les mettre en œuvre n'est cependant pas l'affaire de quelques instants mais réclame un important travail, long et méticuleux. Aussi, n'ont-elles pas été encore réalisées et la présente version 1.1 de ce texte décrit-elle la base en l'état.

Dans la base, les mots sont sans accent. Ainsi, **Dauphiné** est écrit **Dauphine**. Dans ce document, les accents ont été restitués pour une lecture plus confortable.

* *

(1) Les mots « attribut » et « champ » sont utilisés ici indifféremment.

(2) Les mots « archive » et « document » sont utilisés ici indifféremment.

DES ARCHIVES AUX NOTICES INDIVIDUELLES

* *
*

Trois principes ont présidé à la transformation des archives en notices :

1. ne pas s'écarter du texte original de l'archive,
2. ne rien perdre des informations contenues dans l'archive,
3. créer autant de notices individuelles que de personnes mentionnées dans l'archive.

La transformation des archives en notices individuelles est expliquée à partir de sept exemples. Ce sont des exemples vraisemblables, construits pour les besoins de l'exposé, mais ce ne sont pas des archives réelles. Les exemples 1 et 2 sont inspirés des registres d'assistance, les exemples 3, 4 et 5 des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, l'exemple 6 des registres des biens des religionnaires fugitifs, finalement l'exemple 7 des listes de recensement. Pour chacun des exemples présentés, les explications suivent les mêmes étapes :

A. Les notices « produites » à partir de l'archive

B. La référence, la nature et la date de l'archive

C. Les informations patronymiques

Le champ patronymique

Le patronyme

Les liens entre les personnes

D. Les informations sur l'origine géographique

E. Les autres informations

Cet enchaînement est comme la « recette de cuisine » du dépouillement. L'étape A détermine, à partir du document, le nombre de notices individuelles à créer – d'après le principe 3 : autant que de personnes mentionnés. L'étape B inscrit dans chacune d'elles les informations propres à l'archive (référence, nature, date). Les étapes C, D et E portent les informations que l'archive énonce pour chaque personne. L'enchaînement est totalement développé et détaillé dans le premier exemple. Pour éviter les redites, les explications sont plus succinctes dans les suivants. Aussi, est-il judicieux de lire attentivement le premier exemple. Une figure accompagne chaque exemple : elle montre les notices produites.

1. Premier exemple inspiré des registres d'assistance.

document n°1

Francfort-sur-le-Main, paroisse réformée française, Registre n° 107, page 45, notice 05 :

Le 10 décembre 1687, Jean Pastre, cardeur de laine, présent avec sa femme Marie Garcin, deux enfants, leur fille prénommée Jeanne, sa belle-sœur Madeleine Garcin et Pierre Guiot, reçoit une assistance en argent de 3 florins et 2 albus pour tous. Ils sont tous originaires de Die en Dauphiné et sont passés par Lausanne le 15 mai 1686 et Berne le 25 mai 1686. Ils veulent se rendre en Hollande après avoir renoncé à s'établir en Brandebourg.

A. Les notices « produites » à partir de l'archive – Le document mentionne sept personnes : PASTRE Jean, GARCIN Marie, deux de leurs enfants – sans prénom –, leur fille Jeanne, GUIOT Pierre et GARCIN Madeleine. Étant indistincts, les deux enfants sans prénom sont comptés comme une seule personne. Dès lors, en accord avec le principe 3, l'archive produit six notices individuelles. Elles sont présentées figure 1. Les lignes y sont numérotées bien que, dans la base de données, elles ne le soient pas et que leur ordre à l'intérieur d'une notice n'ait aucune importance. On fait enfin remarquer que les notices individuelles n'ont pas nécessairement le même nombre de lignes.

B. La référence, la nature et la date de l'archive – Chaque notice contient la référence codée, la nature et la date de l'archive d'où elle est extraite (toutes les lignes 1, 2 et 3 de la figure 1). La première est introduite par le champ REF, la seconde par le champ NAT, et la dernière par le champ DAT. Leur valeur est bien entendu la même pour les six notices, puisqu'elles sont toutes issues de la même archive. Dans l'exemple, il s'agit, pour la référence, de :

D PRF FFM 107 045 05,

pour la nature, de :

assistance à Francfort 1686

et, pour la date, de :

1687 12 10 (10 décembre 1687).

Dans la référence, la lettre D est pour Deutschland, le sigle PRF pour Paroisse Réformée Française, le sigle FFM pour Francfort-sur-le-Main, les trois nombres à la fin sont respectivement le n° du registre, la page et le n° de l'archive dans la page. Les codes de toutes les références sont donnés dans la partie (II) de ce document. A noter que, dans toute la base de données, les dates sont écrites dans l'ordre : année mois jour.

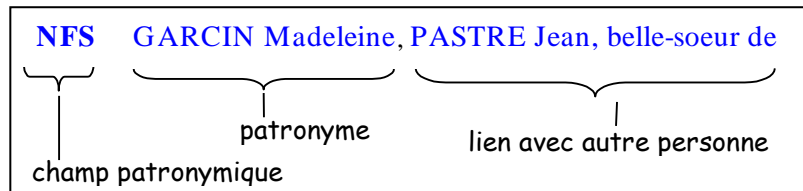
Figure 1

NOTICE 1 : PASTRE Jean			NOTICE 2 : GARCIN Marie		
1	REF	D PRF FFM 107 045 05	1	REF	D PRF FFM 107 045 05
2	NAT	assistance à Francfort 1686	2	NAT	assistance à Francfort 1686
3	DAT	1687 12 10	3	DAT	1687 12 10
4	NFM	PASTRE Jean et GARCIN Marie	4	NFR	GARCIN Marie et PASTRE Jean
5	ORP	Dauphiné	5	ORP	Dauphiné
6	ORC	Diois	6	ORC	Diois
7	ORL	Die	7	ORL	Die
8	SOM	fl.03 alb.02 (pour tous)	8	SOM	fl.03 alb.02 (pour tous)
9	IT1	Lausanne	9	IT1	Lausanne
10	DT1	1686 05 15	10	DT1	1686 05 15
11	IT2	Berne	11	IT2	Berne
12	DT2	1686 05 25	12	DT2	1686 05 25
13	DES	Hollande	13	DES	Hollande
14	DEA	Brandebourg	14	DEA	Brandebourg
15	MET	cardeur de laine			

NOTICE 3 : deux enfants			NOTICE 4 : PASTRE Jeanne		
1	REF	D PRF FFM 107 045 05	1	REF	D PRF FFM 107 045 05
2	NAT	assistance à Francfort 1686	2	NAT	assistance à Francfort 1686
3	DAT	1687 12 10	3	DAT	1687 12 10
4	NER	-----,PASTRE Jean et GARCIN Marie, 2 enfants de	4	NEM	PASTRE Jeanne,PASTRE Jean et GARCIN Marie, fille de
5	ORP	Dauphiné	5	ORP	Dauphiné
6	ORC	Diois	6	ORC	Diois
7	ORL	Die	7	ORL	Die
8	SOM	fl.03 alb.02 (pour tous)	8	SOM	fl.03 alb.02 (pour tous)
9	IT1	Lausanne	9	IT1	Lausanne
10	DT1	1686 05 15	10	DT1	1686 05 15
11	IT2	Berne	11	IT2	Berne
12	DT2	1686 05 25	12	DT2	1686 05 25
13	DES	Hollande	13	DES	Hollande
14	DEA	Brandebourg	14	DEA	Brandebourg

NOTICE 5 : GUIOT Pierre			NOTICE 6 : GARCIN Madeleine		
1	REF	D PRF FFM 107 045 05	1	REF	D PRF FFM 107 045 05
2	NAT	assistance à Francfort 1686	2	NAT	assistance à Francfort 1686
3	DAT	1687 12 10	3	DAT	1687 12 10
4	NOR	GUIOT Pierre	4	NFS	GARCIN Madeleine, PASTRE Jean, belle sœur de
5	ORP	Dauphiné	5	ORP	Dauphiné
6	ORC	Diois	6	ORC	Diois
7	ORL	Die	7	ORL	Die
8	SOM	fl.03 alb.02 (pour tous)	8	SOM	fl.03 alb.02 (pour tous)
9	IT1	Lausanne	9	IT1	Lausanne
10	DT1	1686 05 15	10	DT1	1686 05 15
11	IT2	Berne	11	IT2	Berne
12	DT2	1686 05 25	12	DT2	1686 05 25
13	DES	Hollande	13	DES	Hollande
14	DEA	Brandebourg	14	DEA	Brandebourg

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 des notices de la figure 1 et sont propres à chaque personne. Elles contiennent, selon le modèle de l'encadré ci-dessous, trois sortes d'informations : le champ patronymique, le patronyme proprement dit et, « collée » à celui-ci, l'expression de liens avec les autres personnes de l'archive.



Le champ patronymique. Plusieurs champs (NOR, NFM, ...) permettent d'introduire les informations patronymiques de chaque personne – voir la liste des champs patronymiques en partie III, §2. Leur diversité couvre celle des états civils et des situations individuelles.

La notice 1 est celle de **PASTRE Jean**. C'est un homme marié, accompagné de sa femme. Le champ **NFM** correspond à cette situation :

NFM : homme marié accompagné de sa femme.

De même, notice 2, le champ **NFR** est celui qui correspond à la situation de **GARCIN Marie** : femme mariée accompagnée de son mari. En revanche, notice 5, le champ **NOR** est utilisé pour **GUIOT Pierre** pour indiquer qu'il était seul. De même, notice 6, le champ **NFS** est utilisé pour **GARCIN Madeleine** pour indiquer qu'elle était seule. Lorsqu'on dit de **GUIOT Pierre** et de **GARCIN Madeleine** qu'ils étaient seuls, cela signifie qu'ils sont soit célibataires, soit veufs (veuves) soit enfin marié(e)s et que le document ne mentionne pas la présence du conjoint.

Notice 3, les deux enfants sans prénom sont introduits par le champ **NER** : enfant(s) dont l'archive ne donne que le nombre, tandis que, notice 4, la fille **Jeanne** est introduite par le champ **NEM** : enfant dont l'archive donne le prénom.

Le patronyme. Il s'écrit **NOM Prénom**. D'où, **PASTRE Jean** (notice 1), **GARCIN Marie** (notice 2), **GUIOT Pierre** (notice 5) et **GARCIN Madeleine** (notice 6). Le nom **PASTRE** de **Jeanne** (notice 4, ligne 4), non indiqué dans l'archive, est déduit de celui de son père **PASTRE Jean**. En revanche, le nom des enfants sans prénom n'est pas rétabli. Il est soit remplacé par cinq tirets (notice 3, ligne 4), soit carrément absent.

Les liens avec les autres personnes. De façon générale, si une personne **X** est frère, sœur, oncle, ... d'une personne **Y**, cela est inscrit dans la notice de **X** sous la forme :

X, Y, frère, sœur, oncle,

Autrement dit, le lien de parenté est rejeté à la fin. Ainsi, GARCIN Madeleine est belle-sœur de PASTRE Jean, ce qui est écrit :

NFS GARCIN Madeleine, PASTRE Jean, belle-sœur (notice 6, ligne 4)

La règle s'applique au cas de Jeanne qui est la fille de PASTRE Jean et GARCIN Marie (notice 4, ligne 4) et à celui de leurs deux enfants sans prénom (notice 3, ligne 4).

Pour des raisons circonstanciées, la règle générale souffre une exception. Lorsque des époux sont présents ensemble, comme c'est le cas de PASTRE Jean (notice 1, ligne 4) et de GARCIN Marie (notice 2, ligne 4), leur lien est indiqué par la conjonction « et » – ou par le verbe « épouse » dans les actes de mariage (voir l'exemple 4) – :

NFM PASTRE Jean et GARCIN Marie (notice 1, ligne 4)

NFR GARCIN Marie et PASTRE Jean (notice 2, ligne 4)

Selon la règle générale, il aurait fallu écrire :

NFM PASTRE Jean, GARCIN Marie, mari de

NFR GARCIN Marie, PASTRE Jean, femme de

D. Les informations sur l'origine géographique – Elles sont toujours présentes, sous la forme : localité, colloque synodal et province d'origine, respectivement introduits par les champs **ORL**, **ORC** et **ORP** (lignes 5, 6 et 7 de toutes les notices). Le colloque synodal n'est jamais indiqué dans les archives. Il a été ajouté dans les notices au moment du dépouillement (ici, **ORC** Diois) – voir partie IV la liste des colloques synodaux.

E. Les autres informations – Les autres informations sont précisées dans les notices des personnes concernées. Ainsi, l'archive indique que le métier de PASTRE Jean est **cardeur de laine**. L'information est portée dans sa notice (notice 1, ligne 15), introduite par le champ **MET**.

Les informations qui concernent toutes les personnes sont portées dans toutes les notices. Ainsi, tous

– reçoivent **3 florins et 2 albus**. Cela est à la ligne 8 de chaque notice, introduit par le champ **SOM** ;

– sont passés par **Lausanne le 15 mai 1686** et par **Berne le 25 mai 1686**. Le premier lieu de passage est introduit par le champ **IT1** et le second par le champ **IT2** (toutes les lignes 9 et 11). Les dates de ces passages sont respectivement introduites par les champs **DT1** et **DT2** (toutes les lignes 10 et 12) ;

– veulent se rendre en **Hollande** après avoir renoncé à s'établir en **Brandebourg**. Le champ **DES** introduit leur destination (toutes les lignes 13) tandis que le champ **DEA** celle qu'ils ont abandonnée (toutes les lignes 14).

2. Second exemple inspiré des registres d'assistance.

document n°2

Francfort-sur-le-Main, paroisse réformée française, registre n°104, folio 233 recto, notice 2 :

Le 16 janvier 1686 ont été assistés Jean BAUDEMON, frère de Pierre BAUDEMON, sa femme et ses cinq enfants, Madeleine TOURTE, sa belle-sœur, femme de Pierre, le frère de celle-ci, âgé de douze ans. Pierre BAUDEMON doit les suivre pour qu'ils voyagent ensemble. Ils sont originaires de Schwein entre Guise et Vervins en Thiérache. Ils ont reçu 7 florins et 10 albus pour les neuf.

L'archive n°2 se distingue de la précédente parce que

- les personnes cités ne sont pas toutes présentes (BAUDEMON Pierre),
- le nom de deux personnes n'est pas cité,
- les liens entre les personnes sont plus nombreux et réclament l'introduction du champ spécialisé **LIE**,
- le nom véritable d'une localité a été rétabli (Schwein rétabli en Chevennes),
- une des notices contient un commentaire introduit par le champ **COM**.

A. Les notices « produites » à partir de l'archive – L'archive mentionne dix personnes : BAUDEMON Jean, sa femme, ses cinq enfants, BAUDEMON Pierre, TOURTE Madeleine et son frère. A l'instar de l'exemple précédent, les cinq enfants sans prénom sont comptés comme une seule personne. Dès lors, le document produit six notices individuelles, celles de la figure 2.

B. La référence, la nature et la date de l'archive – Les valeurs des champs **REF**, **NAT** et **DAT** sont respectivement **D PRF FFM 104 233r 02** – voir en partie (II) la liste des codes des références –, **assistance à Francfort en 1686** et **1686 01 16**.

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 de toutes les notices.

Le champ patronymique. BAUDEMON Jean (notice 1) est un homme marié, accompagné de sa femme, donc **NFM** – comme précédemment. De même,

- sa femme (notice 2) est présente, accompagnée de son mari, donc **NFR** ;
- ses cinq enfants (notice 3) sont sans prénom, donc **NER** ;
- le jeune frère de TOURTE Madeleine (notice 4) est sans prénom, donc **NER**.

BAUDEMON Pierre (notice 5) et TOURTE Madeleine (notice 6) sont mariés, mais lui est absent, ce qu'atteste l'expression « femme de » et que corrobore qu'il « doit les suivre pour qu'ils voyagent ensemble ». Lui sera **NFA** (homme marié absent) et elle, parce que seule, sera **NFS**.

Le patronyme. Il s'écrit NOM Prénom. D'où, BAUDEMON Jean (notice 1), BAUDEMON Pierre (notice 5) et TOURTE Madeleine (notice 6). Le nom de la femme de BAUDEMON Jean, non indiqué dans l'archive, est remplacé, dans sa notice, par cinq tirets (notice 2, ligne 4). De même pour celui des cinq enfants sans prénom (notice 3, ligne 4) et pour celui du frère de TOURTE Madeleine (notice 4, ligne 4).

Figure 2

NOTICE 1 : BAUDEMON Jean		NOTICE 2 : sa femme	
1	REF D PRF FFM 104 233r 02	1	REF D PRF FFM 104 233r 02
2	NAT assistance à Francfort en 1686	2	NAT assistance à Francfort en 1686
3	DAT 1686 01 16	3	DAT 1686 01 16
4	NFM BAUDEMON Jean et -----	4	NFR ----- et BAUDEMON Jean
5	ORP Ile-de-France Champagne Picardie	5	ORP Ile-de-France Champagne Picardie
6	ORC Picardie	6	ORC Picardie
7	ORL Schwein(= Chevennes) entre Guise et Vervins en Thiérache	7	ORL Schwein(= Chevennes) entre Guise et Vervins en Thiérache
8	SOM fl.07 alb.10(pour les 9)	8	SOM fl.07 alb.10(pour les 9)
NOTICE 3 : cinq enfants		NOTICE 4 : le frère de TOURTE Madeleine	
1	REF D PRF FFM 104 233r 02	1	REF D PRF FFM 104 233r 02
2	NAT assistance à Francfort en 1686	2	NAT assistance à Francfort en 1686
3	DAT 1686 01 16	3	DAT 1686 01 16
4	NER -----, BAUDEMON Jean, 5 enfants de	4	NER -----, TOURTE Madeleine, frère de
5	ORP Ile-de-France Champagne Picardie	5	ORP Ile-de-France Champagne Picardie
6	ORC Picardie	6	ORC Picardie
7	ORL Schwein(= Chevennes) entre Guise et Vervins en Thiérache	7	ORL Schwein(= Chevennes) entre Guise et Vervins en Thiérache
8	SOM fl.07 alb.10(pour les 9)	8	SOM fl.07 alb.10(pour les 9)
		9	AGE ans 12
NOTICE 5 : BAUDEMON Pierre		NOTICE 6 : TOURTE Madeleine	
1	REF D PRF FFM 104 233r 02	1	REF D PRF FFM 104 233r 02
2	NAT assistance à Francfort en 1686	2	NAT assistance à Francfort en 1686
3	DAT 1686 01 16	3	DAT 1686 01 16
4	NFA BAUDEMON Pierre, TOURTE Madeleine, mari de	4	NFS TOURTE Madeleine, BAUDEMON Pierre, femme de
5	ORP Ile-de-France Champagne Picardie	5	ORP Ile-de-France Champagne Picardie
6	ORC Picardie	6	ORC Picardie
7	ORL Schwein(= Chevennes) entre Guise et Vervins en Thiérache	7	ORL Schwein(= Chevennes) entre Guise et Vervins en Thiérache
8	COM doit les suivre pour qu'ils voyagent ensemble	8	SOM fl.07 alb.10(pour les 9)
		9	LIE BAUDEMON Jean, belle-sœur de

Les liens avec les autres personnes. Dans les notices 1 à 5, l'inscription des liens suit les règles énoncées dans l'exemple 1. A la différence près que les patronymes non mentionnés sont remplacés par des tirets.

En revanche, le cas de [TOURTE Madeleine](#) est particulier (notice 6). Il est écrit qu'elle est la [femme](#) de [BAUDEMONT Pierre](#) et la [belle-sœur](#) de [BAUDEMONT Jean](#). Elle est donc liée à deux personnes. Le premier lien est porté dans son champ patronymique (notice 6, ligne 4) tandis que le second est inscrit dans une ligne supplémentaire, introduite par le champ [LIE](#) (notice 6, ligne 9). La règle est qu'en présence de plus d'un lien, un seul est porté dans le champ patronymique et chacun des autres dans une ligne particulière, introduite par le champ [LIE](#). Dans une ligne [LIE](#), le nom de l'intéressé n'est pas mentionné, seul est mentionné celui ou celle auquel il est lié, suivi de la nature du lien : [BAUDEMONT Jean, belle-sœur de](#).

D. Les informations sur l'origine géographique – Toutes les personnes nommées sont originaires de [Thiérache](#), donc, province : [Ile-de-France Champagne Picardie](#) (toutes les lignes 5) et colloque synodal : [Picardie](#) (toutes les lignes 6). Par ailleurs, leur localité d'origine est [Schwein entre Guise et Vervins en Thiérache](#). Or, [Schwein](#) n'existe pas ! Une recherche ultérieure a permis de s'assurer qu'il s'agit en fait de la transcription approximative, très probablement due à une prononciation mal comprise, de [Chevennes](#), qui se trouve, en effet, [entre Guise et Vervins en Thiérache](#). L'hypothèse est inscrite dans le champ [ORL](#) au moyen de parenthèses et du signe « = » (toutes les lignes 7).

E. Les autres informations – L'âge du frère de [TOURTE Madeleine](#) est [12 ans](#). L'information est dans sa notice (notice 4, ligne 9), introduite par le champ [AGE](#). La somme allouée concerne toutes les personnes sauf [BAUDEMONT Pierre](#), puisqu'il est absent (toutes les lignes 8 sauf celle de la notice 5). A propos de [BAUDEMONT Pierre](#), l'archive mentionne enfin qu'il [doit les suivre pour qu'ils voyagent ensemble](#). Cette information est trop contingente pour qu'un champ propre ait pu lui être attaché. Aussi, est-elle introduite, notice 5, ligne 8, par le champ [COM](#) (commentaire). ce champ est utilisé chaque fois qu'une information est difficilement classable.

3. Exemple inspiré des registres de baptêmes.

document n°3

[Archives départementales de l'Aube, microfilm 5, page 178, Baptêmes :](#)

[Le 30 août 1674, a été baptisée Jeanne GAUTRIN née le 28 du même mois, fille de Pierre, tisserand, et de sa femme Marie BONNEMAIN. Elle a été présentée au baptême par Jean BRUYERES, fils de Jean, et par Jeanne GUÉRIN, fille de boucher. Le père et le parrain ont signé. Tous sont de Chervev en Champagne et y habitent.](#)

A. Les notices « produites » à partir de l'acte – L'acte mentionne six personnes : l'enfant baptisé, GAUTRIN Jeanne, son père, GAUTRIN Pierre, sa mère, BONNEMAIN Marie, son parrain, BRUYERES Jean, sa marraine, GUÉRIN Jeanne et le père du parrain BRUYERES Jean. L'acte produit donc six notices individuelles, celles de la figure 3.

B. La référence, la nature et la date de l'acte – Les valeurs des champs REF, NAT et DAT sont respectivement F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B – voir partie (II) la liste des codes des références –, Baptêmes à Landreville (Landreville est l'Église dont dépend Chervey) et 1674 08 30 (date de l'acte de baptême).

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 de toutes les notices.

Le champ patronymique. GAUTRIN Jeanne, l'enfant baptisé (notice 1), possède un prénom, donc NEM. De même,

- le père (notice 2) est avec sa femme, donc NFM ;
- la mère (notice 3) est avec son mari, donc NFR ;
- le parrain (notice 4) est un homme seul, donc NOR ;
- la marraine (notice 5) est une femme seule, donc NFS ;
- le père du parrain est absent (notice 6), donc NFA.

Le patronyme. Il s'écrit NOM Prénom. D'où, GAUTRIN Jeanne (notice 1), BONNEMAIN Marie (notice 3), BRUYERES Jean (notice 4) et GUERIN Jeanne (notice 5). Par ailleurs, l'acte ne mentionne que les prénoms Pierre, du père de la baptisée, et Jean, du père du parrain. Les noms de ces personnes sont rétablis à partir du nom de leur enfant puisque les enfants nés de légitime mariage portent le nom de leur père : respectivement, GAUTRIN (ligne 4, notice 2) et BRUYERES (ligne 4, notice 6).

Les liens avec les autres personnes. Ils sont inscrits selon les règles déjà présentées. A noter que BRUYERES Jean, notice 4, est lié à deux personnes : il est fils de Jean et parrain de GAUTRIN Jeanne. Le premier lien est porté à la ligne 4, tandis que le parrainage est porté à la ligne 9 et introduit par le champ LIE (pour ce champ, voir exemple 2, notice 6, le cas de TOURTE Madeleine)

Par ailleurs, le dépouillement a ajouté dans la notice 1, deux informations qui ne sont pas *stricto sensu* dans l'acte, bien qu'elles s'en déduisent naturellement, savoir que GAUTRIN Jeanne est filleule de BRUYERES Jean (notice 1, ligne 9) et de GUERIN Jeanne (notice 1, ligne 10).

Figure 3

NOTICE 1 : la baptisée		NOTICE 2 : le père	
1	REF F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B	1	REF F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B
2	NAT baptêmes à Landreville	2	NAT baptêmes à Landreville
3	DAT 1674 08 30	3	DAT 1674 08 30
4	NEM GAUTRIN Jeanne, GAUTRIN Pierre et BONNEMAIN Marie, fille de	4	NFM GAUTRIN Pierre et BONNEMAIN Marie
5	ORP Ile-de-France,Champagne,Picardie	5	ORP Ile-de-France,Champagne,Picardie
6	ORC Champagne	6	ORC Champagne
7	ORL Chervey	7	ORL Chervey
8	ADR Chervey	8	ADR Chervey
9	LIE BRUYERES Jean, filleule de	9	MET tisserand
10	LIE GUÉRIN Jeanne, filleule de	10	ECR a signé
11	NAI 1674 08 28		

NOTICE 3 : la mère		NOTICE 4 : le parrain	
1	REF F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B	1	REF F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B
2	NAT baptêmes à Landreville	2	NAT baptêmes à Landreville
3	DAT 1674 08 30	3	DAT 1674 08 30
4	NFR BONNEMAIN Marie et GAUTRIN Pierre	4	NOR BRUYERES Jean,BRUYERES Jean, fils de
5	ORP Ile-de-France,Champagne,Picardie	5	ORP Ile-de-France,Champagne,Picardie
6	ORC Champagne	6	ORC Champagne
7	ORL Chervey	7	ORL Chervey
8	ADR Chervey	8	ADR Chervey
		9	LIE GAUTRIN Jeanne,parrain de
		10	ECR a signé

NOTICE 5 : la marraine		NOTICE 6 : le père du parrain	
1	REF F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B	1	REF F A.D. Aube, microfilm 5, p.178, B
2	NAT baptêmes à Landreville	2	NAT baptêmes à Landreville
3	DAT 1674 08 30	3	DAT 1674 08 30
4	NFS GUÉRIN Jeanne,GAUTRIN Jeanne,marraine de	4	NFA BRUYERES Jean
5	ORP Ile-de-France,Champagne,Picardie	5	ORP Ile-de-France,Champagne,Picardie
6	ORC Champagne	6	ORC Champagne
7	ORL Chervey	7	ORL Chervey
8	ADR Chervey	8	ADR Chervey
9	COM fille de boucher		

D. Les informations sur l'origine géographique – Toutes les personnes nommées sont originaires de **Chervey en Champagne**, donc, province : **Ile-de-France Champagne Picardie** (toutes les lignes 5), colloque synodal : **Champagne** (toutes les lignes 6) et localité : **Chervey** (toutes les lignes 7).

E. Les autres informations – **GAUTRIN Jeanne** est née le **28 du même mois** : ligne 11 de la notice 1, introduit par le champ **NAI**. L'acte indique le métier du père de l'enfant (ligne 9, notice 2). De plus, il est précisé qui sait signer. Cela est porté ligne 10 des notices 2 et 4, introduit par le champ **ECR**. Outre l'origine géographique, il est écrit que toutes les personnes habitent **Chervey** ; cela est porté ligne 8 de toutes les notices, introduit par le champ **ADR**. Enfin, **GUERIN Jeanne** est **fille de boucher**, cela est inscrit en commentaire **COM** (ligne 9,notice 5).

4. Exemple inspiré des registres de mariages.

document n°4

Archives départementales de la Somme, registres de baptêmes, mariages, sépultures 11, Herly, p.5 M :

Le 4 août 1669, Daniel DIEN, peigneur et serger de Becquigny, veuf de Jeanne VURIER, a épousé Anne de LABORNE fille de Jean de LABORNE, marchand de toiles, et de défunte Jeanne CRESPIEN, tous trois de Rosières-en-Santerre. Elle a comme témoin son beau-frère COSETTE. Ils ont tous apposé un signe.

A. Les notices « produites » à partir de l'acte – L'acte mentionne six personnes : l'époux, Daniel DIEN, sa femme défunte, Jeanne VURIER, l'épouse, Anne de LABORNE, son père Jean de LABORNE, sa mère défunte Jeanne CRESPIEN et son témoin, son beau-frère COSETTE. L'acte produit donc six notices individuelles, celles de la figure 4.

B. La référence, la nature et la date de l'acte – Les valeurs des champs REF, NAT et DAT sont respectivement F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5, M – voir partie (II) la liste des codes des références –, mariages à Herly et 1669 08 04.

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 de toutes les notices.

Le champ patronymique. Le marié est avec sa femme donc NFM (notice 1). De même,

- la mariée (notice 2) est avec son mari, donc NFR ;
- le père de la mariée (notice 3) est seul, donc NOR ;
- la mère de la mariée (notice 4) est défunte, donc NFB ;
- la première femme du marié (notice 5) est défunte, donc NFB ;
- le témoin de la mariée (notice 6) est seul, donc NOR.

Le patronyme. Il s'écrit NOM Prénom. D'où, DIEN Daniel (notice 1), LABORDE Anne (notice 2), LABORDE Jean (notice 3), CRESPIEN Jeanne (notice 4) et VURIER Jeanne (notice 5). Le prénom de COSETTE n'étant pas indiqué est remplacé par deux tirets : COSETTE - - (notice 6).

Les liens avec les autres personnes. La règle du « rejet à la fin » du lien entre deux personnes a été énoncée dans l'alinéa *Les liens avec les autres personnes* de l'exemple 1. De même que l'existence d'exceptions à cette règle. C'est le cas pour les notices issues d'actes de mariage. Le lien entre les mariés ne s'inscrit ni selon la règle générale ni par la conjonction « et » mais par le verbe « épouse » :

NFM DIEN Daniel épouse LABORNE Anne de (notice 1, ligne 4)

NFR LABORNE Anne de épouse DIEN Daniel (notice 2, ligne 4).

Les autres liens sont inscrits selon les règles déjà présentées. A noter que le champ **LIE** est employé pour décrire le lien entre Daniel DIEN et sa première femme (notice 1, ligne 10) et pour décrire celui entre Anne de LABORNE et ses parents (notice 2, lignes 9 et 10). Enfin, le champ **TEM** permet de désigner le témoin de l'épouse (notice 2, ligne 11).

Figure 4

NOTICE 1 : le marié		NOTICE 2 : la mariée	
1	REF F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5 M	1	REF F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5 M
2	NAT mariages à Herly	2	NAT mariages à Herly
3	DAT 1669 08 04	3	DAT 1669 08 04
4	NFM DIEN Daniel épouse LABORNE Anne de	4	NFR LABORNE Anne de épouse DIEN Daniel
5	ECR a apposé un signe	5	ECR a apposé un signe
6	ORP Ile-de-France Champagne Picardie	6	ORP Ile-de-France Champagne Picardie
7	ORC Picardie	7	ORC Picardie
8	ORL Becquigny	8	ORL Rosières-en-Santerre
9	MET peigneur et serger	9	LIE LABORNE Jean, fille de
10	LIE VURIER Jeanne, veuf de	10	LIE CRESPIEN Jeanne (défunte), fille de
		11	TEM COSETTE --

NOTICE 3 : père de la mariée		NOTICE 4 : mère défunte de la mariée	
1	REF F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5 M	1	REF F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5 M
2	NAT mariages à Herly	2	NAT mariages à Herly
3	DAT 1669 08 04	3	DAT 1669 08 04
4	NOR LABORNE Jean, défunte CRESPIEN Jeanne, mari de	4	NFB CRESPIEN Jeanne, LABORNE Jean, défunte femme de
5	ECR a apposé un signe	5	
6	ORP Ile-de-France Champagne Picardie	6	ORP Ile-de-France Champagne Picardie
7	ORC Picardie	7	ORC Picardie
8	ORL Rosières-en-Santerre	8	ORL Rosières-en-Santerre

NOTICE 5 : femme défunte du marié		NOTICE 6 : témoin de la mariée	
1	REF F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5 M	1	REF F A.D. Somme BMS 11 Herly, p.5 M
2	NAT mariages à Herly	2	NAT mariages à Herly
3	DAT 1669 08 04	3	DAT 1669 08 04
4	NFB VURIER Jeanne, DIEN Daniel, défunte femme de	4	NOR COSETTE --, LABORNE Anne de, beau-frère de
5		5	ECR a apposé un signe
6	ORP Ile-de-France Champagne Picardie	6	ORP Ile-de-France Champagne Picardie
7	ORC Picardie	7	ORC Picardie
8	ORL sans loc. (Picardie)	8	ORL sans loc. (Picardie)

D. Les informations sur l'origine géographique – La localité d'origine est précisée dans chaque notice. A noter qu'elle n'est pas la même pour toutes les personnes.

Lorsque l'acte ne la mentionne pas, il est écrit « **sans loc.** » suivi du nom du colloque (notices 5 et 6, ligne 8).

E. Les autres informations – Elles sont précisées dans les notices des personnes concernés. Ainsi, le métier de l'époux (notice 1, ligne 9). De même, les personnes ayant apposé un signe (notices 1, 2, 3 et 6, ligne 5). Enfin, les informations qui concernent toutes les personnes sont portées dans toutes les notices.

5. Exemple inspiré des registres de sépultures.

document n°5

Darmstadt, Archiv von Evangelischer Kirche Süd Hessen und Hanau BMS Neu-Isenburg 006 S :

Le 8 mars 1702 est décédée Marie VAILLET, de Puch en Condomois, femme de Jean PALARD de Monheurt, hôtelier à Isenburg. Elle a été ensevelie le lendemain.

A - Les notices « produites » à partir de l'acte. L'acte mentionne deux personnes : la femme décédée, **VAILLET Marie** et le veuf, **PALART Jean**. L'acte produit donc, deux notices, celles de la figure 5.

B. La référence, la nature et la date de l'acte – Les valeurs des champs **REF** et **NAT** sont respectivement **D DA Archiv von Ev kirche Sud Hessen und Hanau BMS Neu-Isenburg 006 S** – voir partie (II) la liste des codes des références – et **sépultures à Neu-Isenburg**. La date de l'acte, introduite par le champ **DAT** (lignes 3), est celle de l'inhumation. Elle est déduite de la date **1702 03 08** du décès et de la mention « **elle a été ensevelie le lendemain** », donc **1702 03 09**.

Figure 5

NOTICE 1 : VAILLET Marie		NOTICE 2 : PALARD Jean	
1	REF D DA Archiv von Ev kirche Sud Hessen und Hanau BMS Neu-Isenburg 006 S	1	REF D DA Archiv von Ev kirche Sud Hessen und Hanau BMS Neu-Isenburg 006 S
2	NAT sépultures à Neu-Isenburg	2	NAT sépultures à Neu-Isenburg
3	DAT 1702 03 09	3	DAT 1702 03 09
4	NFB VAILLET Marie,PALARD Jean,femme défunte de	4	NOR PALARD Jean, VAILLET Marie, veuf de
5	ORP Guyenne(basse)	5	ORP Guyenne(basse)
6	ORC Condomois	6	ORC Agenais(haut)
7	ORL Puch	7	ORL Monheurt
8	DEC 1702 03 08	8	MET hôtelier à Isenburg
		9	ADR Isenburg

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 de toutes les notices.

Le champ patronymique. **VAILLET Marie** est décédée, donc **NFB** (notice 1). Son mari est seul, donc **NOR** (notice 2).

Le patronyme. Il s'écrit **NOM Prénom**. Donc, **VAILLET Marie** pour la femme et **PALART Jean** pour l'homme.

Les liens avec les autres personnes. **VAILLET Marie** est la femme défunte de **PALART Jean** (notice 1) tandis que **PALART Jean** est le veuf de **VAILLET Marie** (notice 2).

D. Les informations sur l'origine géographique – A noter que le colloque et la localité d'origine (**ORC** et **ORL**) des deux personnes ne sont pas les mêmes.

E. Les autres informations – **VAILLET Marie** est décédée le **8 Mars 1702**. Cela est introduit, ligne 8, notice 1, par le champ **DEC**. L'acte énonce, par ailleurs, le métier et l'adresse de **PALART Jean** : il est **hôtelier à Isenburg** (notice 2, lignes 8 et 9).

6. Exemple inspiré des registres des biens des religionnaires fugitifs.

document n°6

Paris, Archives nationales, TT265 III F 280 :

Le 4 juillet 1687 ont été adjugés les biens de Jacques BRAN, maître de barque et sa femme, religionnaires fugitifs de Mornac, consistant en une maison et des vignes pour une valeur de 300 livres environ.

A - Les notices « produites » à partir de l'acte. L'acte mentionne deux personnes : **BRAN Jacques** et sa femme. L'acte produit donc deux notices, celles de la figure 6.

Figure 6

NOTICE 1 : BRAN Jacques		NOTICE 2 : sa femme	
1	REF F Pa AN TT265 III F 280	1	REF F Pa AN TT265 III F 280
2	NAT biens des religionnaires fugitifs	2	NAT biens des religionnaires fugitifs
3	DAT 1687 07 04	3	DAT 1687 07 04
4	NFM BRAN Jacques et -----	4	NFR ----- et BRAN Jacques
5	ORP Saintonge Aunis Angoumois	5	ORP Saintonge Aunis Angoumois
6	ORC Iles(coll. des)	6	ORC Iles(coll. des)
7	ORL Mornac	7	ORL Mornac
8	BIE 1 maison;des vignes	8	BIE 1 maison;des vignes
9	VAL environ 300 L	9	VAL environ 300 L
10	MET maitre de barque		

B. La référence, la nature et la date de l'acte – Les valeurs des champs **REF**, **NAT** et **DAT** sont respectivement **F Pa. AN TT265 III F 280** – voir partie (II) la liste des codes des références –, **biens des religionnaires fugitifs** et **1687 07 04**.

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 de toutes les notices.

Le champ patronymique. Il est **NFM** pour **BRAN Jacques** et **NFR** pour sa femme puisqu'ils sont ensemble.

Le patronyme. Il s'écrit **NOM Prénom**. Donc, **BRAN Jacques** pour l'homme et cinq tirets pour sa femme dont le nom et le prénom ne sont pas mentionnés dans l'acte.

Les liens avec les autres personnes. Le lien mari-femme est indiqué par la conjonction « **et** » dans la ligne 4 de chacune des notices.

D. Les informations sur l'origine géographique – Toutes les personnes nommées sont originaires de **Mornac**, donc, province : **Saintonge Aunis Angoumois** (toutes les lignes 5), colloque synodal : **Iles (coll. des)** (toutes les lignes 7) et localité : **Mornac** (toutes les lignes 8).

E. Les autres informations – La description des biens délaissés par **BRAN Jacques et sa femme**, religionnaires fugitifs, est introduite par le champ **BIE** (toutes les lignes 8). La valeur de ces biens est introduite par le champ **VAL** (toutes les lignes 9). Le métier de **BRAN Jacques** est ligne 10, notice 1 : **maitre de barque**.

7. Exemple inspiré des recensements.

document n°7

Paris, Bibliothèque du Protestantisme français, Manuscrits Dieterici, Prusse, colonistes, page 127, notice 316 :

André BRETON, manœuvre, sa femme et 2 enfants, de Dieulefit en Dauphiné, demeurant à Dorotheestadt. Le 31 décembre 1698.

A - Les notices « produites » à partir de l'archive. L'archive mentionne quatre personnes : **BRETON André**, sa femme et deux enfants sans prénom, indiscernables. Ceux-ci sont comptés comme une seule personne. Le document produit donc trois notices, celles de la figure 7.

B. La référence, la nature et la date de l'archive – Les valeurs des champs **REF**, **NAT** et **DAT** sont respectivement **F Pa Mss Die PRU Col 127 316** – voir partie (II) la liste des

codes des références –, recensement et 1698 12 31. A noter que dans ces recensements, la date donnée dans l'archive est toujours la même : c'est une date fictive qui signifie, sans doute, l'état de la population des colonies brandebourgeoises pour l'année qui se termine.

C. Les informations patronymiques – Elles constituent la ligne 4 de toutes les notices.

Le champ patronymique. Il est **NFM** pour Breton André, **NFR** pour sa femme puisqu'ils sont ensemble et **NER** pour les deux enfants dont on ignore nom et prénom.

Le patronyme. Il s'écrit **NOM Prénom**. Donc, **BRETON André** pour l'homme, cinq tirets pour sa femme dont le nom ni le prénom ne sont mentionnés dans l'archive ainsi que pour les enfants.

Figure 7

NOTICE 1 : BRETON André		NOTICE 2 : sa femme	
1	REF F Pa Mss Die PRU Col 127 316	1	REF F Pa Mss Die PRU Col 127 316
2	NAT recensement	2	NAT recensement
3	DAT 1698 12 31	3	DAT 1698 12 31
4	NFM BRETON Andre et -----	4	NFR ----- et BRETON Andre
5	ORP Dauphine	5	ORP Dauphine
6	ORC Valentinois	6	ORC Valentinois
7	ORL Dieulefit	7	ORL Dieulefit
8	ADR Berlin, Dorotheestadt	8	ADR Berlin, Dorotheestadt
9	MET manœuvre		

NOTICE 3 : les 2 enfants	
1	REF F Pa Mss Die PRU Col 127 316
2	NAT recensement
3	DAT 1698 12 31
4	NER -----, BRETON Andre et -----, 2 enfants de
5	ORP Dauphine
6	ORC Valentinois
7	ORL Dieulefit
8	ADR Berlin, Dorotheestadt

Les liens avec les autres personnes. Le lien mari-femme est indiqué par la conjonction « et » dans la ligne 4 des notices 1 et 2. Le lien des deux enfants avec leurs parents est indiqué à ligne 4 de la notice 3.

D. Les informations sur l'origine géographique – Toutes les personnes nommées sont originaires de Dieulefit, donc, province : Dauphiné (toutes les lignes 5), colloque synodal : Valentinois (toutes les lignes 6) et localité : Dieulefit (toutes les lignes 7).

E. Les autres informations – Dans les trois notices, l'adresse est [Dorotheestadt](#) (l'une des cinq parties de Berlin) (toutes les lignes 8). Le métier de [BRETON André](#) est ligne 9, notice 1 : [manœuvre](#).

- II -

CODES DES REFERENCES

* *
*

La référence est unique par archive. Elle est introduite par le champ **REF**. Elle commence toujours par l'initiale postale internationale du pays où l'archive est conservée, **CH** pour Confédération helvétique, **D** pour Deutschland (Allemagne), **EI** pour Eire (République d'Irlande), **F** pour France, **GB** pour Grande-Bretagne, **NL** pour Nederland (Pays-Bas).

– CONFEDERATION HELVETIQUE –

<p>CH ABN RME : Archives de la combourgeoisie de La Neuveville</p> <p>CH ACL : Archives du Locle</p> <p>CH ACY CV BA, ACY CHOSP BB : Archives d'Yverdon, registres d'assistance</p> <p>CH ACVY EB : Archives d'Yverdon, registres paroissiaux</p> <p>CH ACY LR TRAY MEM, ACY BCUD 599 A4 R01 : Archives d'Yverdon, recensement</p> <p>CH AEG Archives d'Etat de Genève</p> <p>CH AES : Archives d'Etat de Schaffhouse</p> <p>CH AVN : Archives de la ville de Neuchâtel</p> <p>CH CXP : Archives de La Chaux-de-Fonds</p> <p>CH StA SG KiA X Senuslegat Rechenbuch : Archives de Saint-Gall, livre de comptes du legs Senus</p> <p>CH StA SG Q2 1689-1691 : Archives de Saint-Gall, assistance pour les années 1689-1691</p> <p>CH STA ZU FIII 26 B : Archives de Zurich, registres d'assistance</p> <p>CH Sta Zu EI : Archives de Zurich, registres d'assistance</p>
--

– ALLEMAGNE –

<p>D ANG col 1699 Ber liste : Angermünde, colonistes de 1699, liste de Béringuier</p> <p>D BER col 1699 Ber liste : Berlin, colonistes de 1699, liste de Béringuier</p> <p>D BOU col 1699 Ber liste : Burg près Magdebourg, colonistes de 1699, liste de Béringuier</p> <p>D BRE col Imp Beu : Brême, Beuleke, Wh., <i>Herkunft und Beruf der Hugenotten in Bremen</i>, in Bremisches Jahrbuch 38, 1939</p> <p>D BUC col 1699 Ber liste : Buchholtz, colonistes de 1699, liste de Béringuier</p>

- D BWH,Imp Beu** : Braunschweig-Wolfenbüttel, Beuleke, Wh., *Die Hugenotten Gemeinde Braunschweig*, in : Braunschweigisches Jahrbuch, Bände 42, 1961, 1962, 1963 und 1965
- D Celle,Imp Beu** : Celle, Beuleke, Wh., *Niedersachsen*, 1960
- D CHO col 1699 Ber liste** : Chorin, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D COL col 1699 Ber liste** : Cologne (= Neu-Köln, partie de Berlin), colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D DA Archiv von Ev kirche Sud Hessen und Hanau** : Darmstadt, Archives de l'Église évangélique de Hesse du sud et de Hanau, Neu-Isenburg
- D Daubhausen Greifenthal,Imp Beu** : Daubhausen Greifenthal, Beuleke, Wh., *Gründer und Mitglieder der Hugenottengemeinde D.-Gr.* in AfS 41, 1975, und DDH 39, 1975
- D EMM col 1699 Ber liste** : Emmerich, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D FFO col 1699 Ber liste** : Francfort-sur-Oder, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D FRI col 1699 Ber liste** : Friedrichstadt, (partie de Berlin), colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D GRA col 1699 Ber liste** : Gramzow, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D HAL col 1699 Ber liste** : Halle, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D Hameln,Imp Beu** : Hameln, Beuleke, Wh., *Hugenotten in Niedersachsen*, 1960.
- D HLD,Imp Beu** : Hanovre Lünebourg Döhren, Beuleke Wh., *Hugenotten in Niedersachsen*, 1960
- D KOE col 1699 Ber liste** : Königsberg, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D KOP col 1699 Ber liste** : Köpenick, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D LOC col 1699 Ber liste** : Löcknitz, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D MAG col 1699 Ber liste** : Magdebourg, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D MAN col 1699 Ber liste** : Église française de Mannheim établie à Magdebourg, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D NEU col 1699 Ber liste** : Neustadt-an-der-Dosse, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D PRE col 1699 Ber liste** : Prenzlau, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D PRF FFM** : Archives de l'Église réformée française, Francfort-sur-le-Main
- D PRF Hbg** : Archives de l'Église réformée française, Hambourg
- D SCH col 1699 Ber liste** : Schwedt-an-der-Oder, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D SPA col 1699 Ber liste** : Spandau, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D STA col 1699 Ber liste** : Stargard, colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D STRA col 1699 Ber liste** : Strasbourg (Uckermark), colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D VILL col 1699 Ber liste** : Villeneuve (= Dorotheestadt, partie de Berlin), colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D WER col 1699 Ber liste** : Werder, (partie de Berlin), colonistes de 1699, liste de Béringuier
- D WEZ col 1699 Ber liste** : Wesel, colonistes de 1699, liste de Béringuier

– GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE –

GB BOUNTY ou **RB** : "Royal Bounties", fonds de la cassette royale
GB CARRE : Londres, Église du Carré
GB GLASS : Londres, Église de Glasshouse street
GB GREC : Londres, Église des Grecs
GB LEIC : Londres, Église de Leicester square
GB Londres Threadneedle : Londres, Église de Threadneedle street, manuscrit 64
GB PATSPIT : Londres, Église de la Patente de Spitalfield
GB SAV : Londres, Église de la Savoie
GB SPITF : Londres, Église de Spitalfields
GB SWAL : Londres, Église de Swallow street
GB TAB : Londres, Église du Tabernacle
EI DCONF ST.P. HSLPUB regi : registres de baptêmes et de mariages de Saint-Patrick à Dublin, publications de la « *Huguenot Society of London* » (maintenant « *of England and Ireland* »).

– FRANCE –

F A.D. Isere 4 4G.277 : Archives départementales de l'Isère : visites pastorales du Grésivaudan
F A.D. Marne E2 : Archives départementales de la Marne : registres paroissiaux de Châlons-en-Champagne
F AD Aube : Archives départementales de l'Aube : registres paroissiaux de l'Église de Landreville
F AD Rouen 4E : Archives départementales de la Seine-maritime : registres paroissiaux de Luneray
F AD Somme BMS Herly : Archives départementales de la Somme : registres paroissiaux d'Herly
F Pa AE MD (PF) : Paris, Archives du Ministère des Affaires étrangères : biens des religionnaires fugitifs du Dauphiné
F Pa AN TT 1.2, Pa AN TT261 30,
F Pa AN TT 2 dossier n 2,
F Pa AN TT1.238, Pa AN TT2 dossier 15, Pa AN TT26.1 128 129,
F Pa AN TT26.1 d.26 a 37 : Paris, Archives nationales : biens des religionnaires fugitifs de Picardie
F Pa AN TT 265 III F.290 : Paris, Archives nationales : biens de religionnaires réfugiés à Dordrecht
F Pa AN TT 56 : Paris, Archives nationales : biens des religionnaires fugitifs de Marsillargues
F Pa AN TT243 : Paris, Archives nationales : fugitifs du Dauphiné
F Pa AN TT253 : Paris, Archives nationales : biens des religionnaires fugitifs du colloque de Saint-Germain-de-Calberte
F HERELLE III : Hérelle, *Histoire des protestants de Vitry-le-François*

F Pa BSHPF Fichier Wallon : Paris, Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français, Fichier wallon

F PA Mss Die PRU Col : Paris, Manuscrit Dieterici Colonistes de Prusse. Copie conservée à la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français des recensements de 1698

F PA SHPF : Paris, Société de l'Histoire du protestantisme français

F PA AN TT

F AD CHA-M C : Archives nationales : biens des religionnaires fugitifs de Saintonge.
Archives départementales de Charente-maritime : fugitifs de Saintonge

– PAYS-BAS –

NL ADAM GA 201 PA WG 956 46B : Archives d'Amsterdam : liste de membres admis à l'Église d'Amsterdam

NL AM Bois-le-Duc Poorterboek : Archives d'Amsterdam : Bois-le-Duc

NL AM Bois-le-Duc, EW Baptemes,

NL AM Bois-le-Duc, EW Mariages : Archives d'Amsterdam : Bois-le-Duc, registres de baptêmes et de mariages

NL AM Bois-le-Duc, Resolutieboek schepenen 178 : Archives d'Amsterdam : Bois-le-Duc

NL BW Amsterdam, EW Bois-le-Duc 12 (Diaconie) : Archives d'Amsterdam : Bois-le-Duc, actes de la diaconie

NL BW Amsterdam, EW Bois-le-Duc 32 (Actes) : Archives d'Amsterdam : Bois-le-Duc, actes de l'Église

NL BW Amsterdam, EW Bois-le-Duc 41 (Sainte-Cène) : Archives d'Amsterdam : admission à la Sainte-Cène de réfugiés établis à Bois-le-Duc

NL Dord GA : Dordrecht : archives de l'Église française

LISTE DES CHAMPS

* *
*

1. Par ordre alphabétique.

Les champs précédés d'un « * » sont mentionnés dans la partie (I) de ce document.

ABJ	<p>Lorsqu'un réformé est contraint de devenir catholique (voir REP) ou lorsqu'un catholique se convertit à la religion réformée, ils abjurent. Le champ ABJ introduit le lieu et la date de l'abjuration. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.</p> <p>Ex. : ABJ L'église de la Savoie,1693 09 03</p> <p>de : ... <i>qui a fait abjuration de la Religion Romaine,et fait profession de la Reformée en cette église le 3 septembre 1693 ...</i></p> <p>Ex. : ABJ Vassy,sans date</p> <p>de : ... <i>Nicolas MONCLAIR de Vassy où il a abjuré, a fait réparation à Lausanne ...</i></p>
ADJ	<p>Les biens des religionnaires sont saisis par le fisc royal et proposés, lors d'une adjudication, au loueur le plus offrant. Le champ ADJ introduit le nom de celui-ci (voir BIE, CHA, SAI, VAL).</p> <p>Ex : ADJ ROSSE Gabriel</p> <p>de : ... <i>Gabriel ROSSE adjudicataire des biens de Jacques BLANC pour un loyer de 3 livres par an pour trois ans ...</i></p>
ADM	<p>Tout fugitif désirant être accueilli dans une Église du refuge doit montrer l'attestation d'un pasteur, faute de quoi, il n'est admis qu'après examen de ses connaissances religieuses. Dans tous les cas, le champ ADM introduit la date et le lieu d'admission.</p> <p>Ex. : ADM 1682 10 26,Dordrecht</p> <p>de : ... <i>Rachel BEAUMONT admise en l'Eglise de Dordrecht le 26 octobre 1682 ...</i></p>
* ADR	<p>Le champ ADR introduit un domicile, en France ou au refuge.</p>

- Ex : **ADR** Neu Isenburg
de : ... *habite à Neu Isenburg depuis trois ans ...*
- * AGE** Ce champ introduit l'âge, exprimé en année mois jour et écrit sous la forme : ans 06 mois 04 jours 15.
Ex : **AGE** ans 12 mois 06
de : ... *Pierre DELOR âgé de 12 ans et demi ...*
- APR** Ce champ indique que le réfugié a été placé en apprentissage.
Ex : **APR** apprenti chez Jean BOUIN maître cardeur
de : ... *mis en apprentissage chez Jean BOUIN maître cardeur ...*
- ATD** Lorsque le réfugié dispose d'une attestation délivrée par le pasteur de l'Eglise en France d'où il est parti, le champ **ATD** introduit la date et le lieu de l'attestation.
Ex : **ATD** 1685 09 25,Nîmes
de : ... *avec attestation de l'Eglise de Nîmes du 25 septembre 1685 ...*
- ATS** Lorsque le réfugié dispose d'une attestation délivrée par le pasteur d'une Eglise du refuge où il est passé. le champ **ATS** introduit la date et le lieu de l'attestation.
Ex : **ATS** 1688 03 12,Bristol
de : ... *avec attestation de l'Eglise de Bristol du 12 mars 1688 ...*
- BES** Ce champ indique que les besoins matériels du réfugié ont été estimés et introduit l'estimation.
Ex : **BES** 3 livres par mois et un pain blanc par semaine
de : ... *recevra 3 livres de pension mensuelle et un pain blanc par semaine pour ses besoins ...*
- BIE** Les biens des religionnaires sont saisis par le fisc royal et proposés, lors d'une adjudication, au loueur le plus offrant. Le champ **BIE** introduit leur description (voir **ADJ, CHA, SAI, VAL**).
Ex : **BIE** 2 journaux de terre au fief des Landes
de : ... *Jean BAUD possède 2 journaux de terre au fief des Landes ...*
- CAU** Ce champ introduit la caution financière parfois demandée en certains lieux dans le cas d'un mariage ou du droit d'habitation.
Ex : **CAU** 100 livres(mariage)
de : ... *Jean DUPUY versera 100 livres en caution de mariage ...*

- CHA** Les biens des religionnaires fugitifs sont saisis par le fisc royal et proposés, lors d'une adjudication, au loueur le plus offrant. Le champ **CHA** introduit les dettes ou les charges qui les grèvent (voir **ADJ, BIE, SAI, VAL**).
- Ex : **CHA 750 L**
de : ... *il est dû 750 L à Suzanne BAUDOUIN ...*
- * COM** Ce champ introduit les informations de l'archive trop contingentes pour avoir pu être réparties dans les autres champs.
- Ex : **COM malade**
de : ... *Paul BERTON, malade, recevra 3 florins de plus ...*
- * DAT** Ce champ introduit la date de l'archive. Dans les registres paroissiaux, il s'agit des dates de baptême, de mariage ou de sépulture qui ne doivent pas être confondues avec les dates de naissance, d'annonce de mariage ou de décès, introduites par ailleurs par les champs **NAI, MAR** et **DEC**. Pour les registres de la Régie des biens des fugitifs, il s'agit de la date de rédaction des actes qui ne doit pas être confondue avec la date de la saisie des biens (voir **SAI**). Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.
- Ex : **DAT 1688 05 12**
de : ... *Marie NICOLAS assistée le 12 mai 1688 ...*
- * DEA** Ce champ introduit le nom d'une destination que le fugitif a abandonnée (voir le champ **DES**).
- Ex : **DEA Brandebourg**
de : ... *revient du Brandebourg et va en Hollande ...*
- DEC** Ce champ introduit les date et lieu de décès, à ne pas confondre avec les date et lieu d'inhumation introduits par **INH**. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.
- Ex : **DEC 1689 05 15, Celle**
de : ... *Abraham VIEUX décédé le 15 mai 1689 à Celle ...*
- DEP** Ce champ introduit les lieu et date de départ de la résidence habituelle (voir **RET**). Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.
- Ex : **DEP Vitry, 1685**
de : ... *Isaac JACQUELOT parti de Vitry en 1685 ...*
- * DES** Ce champ introduit la destination du fugitif, qu'il l'ait choisie ou qu'elle lui ait été imposée (voir le champ **DEA**).

Ex : **DES** Hollande

de : ... *David PASTRE* passé par Hanau se rend en Hollande ...

***DT1,DT2 ...** Ces champs précisent les dates de passage dans les villes étapes que les champs **IT1, IT2, ...** introduisent. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **IT1** Berne

DT1 1686 08 10

IT2 Schaffhouse

DT2 1688 08 18

de : ... avec attestation de Berne du 10 août 1686 et de Schaffhouse du 18 août 1686 ...

DTC, DTF En Grande-Bretagne, la royauté organise des collectes en faveur des réfugiés. L'argent reçu est ensuite distribué. Les champs **DTC** et **DTF** introduisent les dates de début et de fin de chacune des distributions. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **DTC** 1686 04 04

DTF 1686 06 30

de : ... *distribution faite entre le 4 avril et le 30 juin 1686* ...

*** ECR** La présence de ce champ indique que la notice concerne une personne sachant signer.

Ex : **ECR** a signé

de : ... *Jean GUYOT* a signé l'acte ...

IMP Dans certaines villes d'accueil, le réfugié doit s'acquitter d'un impôt dont le champ **IMP** indique le montant.

Ex : **IMP** gros 20

de : ... *doit payer vingt gros pour pouvoir s'installer en ville* ...

INH Ce champ introduit les date et lieu d'inhumation, à ne pas confondre avec les date et lieu de décès introduits par **DEC**. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **INH** 1689 05 16,Celle

De : ... *Abraham VIEUX* décédé le 15 mai 1689 à Celle, enterré le lendemain ...

*** IT1, IT2, ...** Ces champs introduisent, dans l'ordre chronologique, les noms des différentes villes étapes où le fugitif a été assisté (voir **DT1, DT2, ...**).

Ex : **IT1** Berne

DT1 1686 08 10

IT2 Schaffhouse

DT2 1688 08 18

de : ... avec attestation de Berne du 10 août 1686 et de Schaffhouse du 18 août 1686 ...

*** LIE** Ce champ indique un lien de parenté entre deux individus.

Ex : **LIE** GROS Marie, parrain de

de : ... Jean **PASTRE**, parrain de Marie GROS ...

MA1, MA2 Ces champs introduisent, dans l'ordre chronologique, la date et le lieu de mariages successifs. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **MA1** 1675 06 12,Annonay

MA2 1689 08 02,Magdebourg

de : ... Jean **CHOMEL** marié à Annonay le 12 juin 1675 et remarié à Magdebourg le 2 août 1689 ...

MAR Ce champ introduit la date et le lieu du mariage. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **MAR** 1688 04 12,Francfort

de : ... mariés le 12 avril 1688 à Francfort ...

MAT Ce champ décrit un don en nature alloué au réfugié.

Ex : **MAT** pain blanc:01,pain bis:02

de : ... alloué à lui un pain blanc et deux pains bis pour subsister ...

ME1,ME2 Ces champs introduisent, dans l'ordre chronologique, les divers métiers exercés, accompagnés parfois des lieu et date d'exercice. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **ME1** 1685,Metz,tisserand

ME2 1695,Berlin,fileur de tabac

de : ... Claude **COTIN** tisserand de Metz en 1685 et fileur de tabac à Berlin en 1695 ...

*** MET** Ce champ introduit le(s) métier(s) déclaré(s) par le réfugié.

Ex : **MET** orfèvre

de : ... Pierre **PETIT** orfèvre de Paris ...

*** NAI** Ce champ introduit la date et le lieu d'une naissance. Les dates sont écrites sous la forme année mois jour.

Ex : **NAI** 1689 05 21

de : ... née le 21 mai 1689 et baptisée le lendemain ...

*** NAT** Ce champ, créé au moment du dépouillement, précise la nature de l'archive d'où est issue la notice.

- Ex : **NAT** assistance à Neuchâtel en 1687
- NEA** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un enfant mentionné mais absent.
- Ex : **NEA** PASTRE Pierre,PASTRE Jean, fils de
de : ... Pierre PASTRE, fils de Jean. *Malade, il est resté à Genève ...*
- NEB** Ce champ introduit les informations patronymiques d'une femme mentionnée mais absente.
- Ex : **NEB** GARCIN Marie,PASTRE Jean,femme de
de : ... Marie GARCIN, femme de Jean PASTRE, *restée à Genève ...*
- NED** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un enfant défunt.
- Ex : **NED** PASTRE Pierre,PASTRE Jean, fils de
de : ... Pierre PASTRE, *mort à Genève, fils de Jean ...*
- * NEM** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un enfant présent et dont le prénom est indiqué.
- Ex : **NEM** PASTRE Pierre,PASTRE Jean, fils de
de : ... Pierre PASTRE, fils de Jean ...
- * NER** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un enfant présent et dont le prénom n'est pas indiqué.
- Ex : **NER** - - - - - ,PASTRE David, enfant de
de : ... David PASTRE et un enfant ...
- * NFA** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un mari absent.
- Ex : **NFA** COMBES Louis, BOADE Anne, mari de
de : ... Anne BOADE dont le mari, Louis COMBES, est resté en arrière
...
- * NFB** Ce champ introduit les informations patronymiques d'une femme mariée défunte.
- Ex : **NFB** PASTRE Catherine, GUYOT Jean, défunte femme de
de : ... Catherine PASTRE, défunte femme de Jean GUYOT ...
- NFD** Ce champ introduit les informations patronymiques d'une femme seule défunte.
- Ex : **NFD** GARCIN Marie
de : ... Marie GARCIN, *morte à l'hôpital, a été inhumée ce jour ...*
- * NFM** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un homme marié lorsque le couple est réuni (l'homme est donc

présent).

Ex. : **NFM** GARCIN David et BELLON Marie

de : ... David GARCIN et Marie BELLON, *assistés à Yverdon ...*

Si la notice provient d'un acte de mariage, la conjonction « **et** » est remplacé par le verbe « **épouse** ».

Ex. : **NFM** GARCIN David épouse BELLON Marie

de : ... David GARCIN, *de Balbouté, a épousé à Francfort Marie BELLON du même lieu ...*

*** NFR**

Ce champ introduit les informations patronymiques d'une femme mariée lorsque le couple est réuni (la femme est donc présente).

Ex. : **NFR** BELLON Marie et GARCIN David

de : ... David GARCIN et Marie BELLON, *assistés à Yverdon ...*

Si la notice provient d'un acte de mariage, la conjonction « **et** » est remplacé par le verbe « **épouse** ».

Ex. : **NFR** BELLON Marie épouse GARCIN David

de : ... David GARCIN, *de Balbouté, a épousé à Francfort Marie BELLON du même lieu ...*

*** NFS**

Ce champ introduit les informations patronymiques d'une femme présente, seule (célibataire, veuve ou sans son mari).

Ex. : **NFS** BELLON Sara

de : ... Sara BELLON *se rendant en Hollande ...*

Si elle est veuve, le nom de son mari défunt est ajouté :

Ex. : **NFS** BELLON Sara, PASTRE David, *veuve de*

de : ... Sara BELLON, *veuve de David PASTRE, se rendant en Hollande ...*

De même lorsque son mari est absent :

Ex. : **NFS** BELLON Sara, BARIDON Noe, *femme de*

de : ... Sara BELLON, *femme de Noé BARIDON, se rendant en Hollande le retrouver ...*

Enfin, si elle est veuve et que son second mari est absent, les deux époux sont mentionnés :

Ex. : **NFS** PRIN Sara, CROS Noe, *veuve de, GOT --, femme de*

de : ... Sara PRIN, *veuve de Noé CROS et femme du sieur GOT, se rendant en Hollande le retrouver ...*

NFV Ce champ introduit les informations patronymiques d'un mari défunt.

Ex. : **NFV** DU LIEU Jean, CROS Judith, défunt mari de
de : ... Judith CROS, veuve de Jean DU LIEU ...

NOA Ce champ introduit les informations patronymiques d'un homme seul absent.

Ex : **NOA** ROYER Jonas
De : ... Jonas ROYER *blessé, laissé en arrière par ses amis* ...

NOD Ce champ introduit les informations patronymiques d'un homme seul défunt.

Ex : **NOD** GOUNON Abraham
de : ... Abraham GOUNON, *veuf, décédé hier, a été inhumé ce jour* ...

*** NOR** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un homme seul (célibataire, veuf ou sans sa femme), présent.

Ex. : **NOR** BELLON Jean
de : ... Jean BELLON, *muletier, assisté le 3 juin 1686* ...

S'il est veuf, le nom de sa femme défunte est ajouté :

Ex. : **NOR** BELLON Jean, PASTRE Marie, *veuf de*
de : ... Jean BELLON *a été assisté de 3 florins pour faire enterrer sa femme, Marie PASTRE, morte hier* ...

De même lorsque sa femme est absente :

Ex. : **NOR** BELLON Jean, BARIDON Dauphine, *mari de*
de : ... Jean BELLON, *dont la femme, Dauphine BARIDON, est restée à Heidelberg,* ...

Enfin, s'il est veuf et que sa seconde femme est absente, les deux épouses sont mentionnées :

Ex. : **NOR** PRIN Jean, CROS Marie, *veuf de, GOT Anne, mari de*
de : ... Jean PRIN, *veuf de Marie CROS, dont la femme Anne GOT en couches à Hanau* ...

NSA Ce champ introduit les informations patronymiques d'une femme seule absente.

Ex : **NSA** NICOLAS Marie, MARECHAL Jean, *femme de*
de : ... Marie NICOLAS, *femme de Jean MARECHAL, absente pour maladie* ...

OFC Ce champ indique le colloque synodal d'origine du père d'un

enfant né au refuge (donnée déduite par l'historien).

Ex. : **OFC** Grésivaudan

déduite de : ... Jean DELOR, de Clavans en Dauphiné, ...

OFL Ce champ indique la localité d'origine, parfois le lieu-dit, du père d'un enfant né au refuge.

Ex. : **OFL** Clavans

de : ... Jean, fils de Benoît DELOR, de Clavans en Dauphiné, ...

OFF Ce champ indique la province synodale d'origine du père d'un enfant né au refuge.

Ex. : **OFF** Dauphiné

de : ... Jean, fils de Benoît DELOR, de Clavans en Dauphiné, ...

***ORC** Ce champ indique le colloque synodal d'origine du fugitif (donnée déduite par l'historien).

Ex. : **ORC** Grésivaudan

déduite de : ... Jean et Pierre PASTRE, de Grenoble ...

***ORL** Ce champ indique la localité d'origine, parfois le lieu-dit, du fugitif.

Ex. : **ORL** Grenoble

de : ... Jean et Pierre PASTRE, de Grenoble ...

***ORP** Ce champ indique la province synodale d'origine du fugitif.

Ex. : **ORP** Dauphiné

de : ... Jean et Pierre PASTRE, de Grenoble ...

QUA Ce champ introduit la qualité dont se prévaut le réfugié ou qui lui est attribuée.

Ex. : **QUA** noble

de : ... noble dame Marie de BERINGHEN ...

***REF** Ce champ introduit la référence de l'archive à partir de laquelle fut élaborée la notice. Il donne, dans l'ordre, l'indication du pays et du lieu où se trouve le document, sa cote, éventuellement la page ou le folio et, enfin, le numéro de la rubrique. Il identifie une archive de façon unique (voir **SOU** pour les notices élaborées à partir de documents autres qu'une archive).

Ex. : **REF** D PRF FFM 107 048 01

= Deutschland, Paroisse Réformée Française,

FrancFort-sur-le-Main, registre 107, page 48, notice 1

Voir la liste des références des archives et des ouvrages dépouillés au chapitre II de ce document. Pour les notices extraites de registres paroissiaux, les références se terminent par : **M** (mariage), **S** (sépulture), **B** (baptême).

REP Lorsqu'un réformé a été contraint de devenir catholique et qu'il se trouve dans un pays du Refuge, il demande sa réintégration dans une Eglise, il fait « réparation ». Le champ **REP** introduit le lieu et la date de la réparation (voir **ABJ**). Les dates sont écrites sous la forme [année mois jour](#).

Ex : **REP** Lausanne,sans date

de : ... *Nicolas MONCLAIR de Vassy où il a abjuré, a fait réparation à Lausanne* ...

RET Ce champ introduit la date de retour dans le royaume de France ou dans le duché de Savoie (voir **DEP**). Les dates sont écrites sous la forme [année mois jour](#).

Ex : **RET** 1686 05 23

de : ... *Jacques CHOMEL revenu à Annonay* le 23 mai 1686 ...

SAI Ce champ introduit la date à laquelle les biens des religieux fugitifs ont été saisis par l'administration royale (voir **ADJ**, **BIE**, **CHA**, **VAL**). La date est sous la forme [année mois jour](#).

Ex : **SAI** 1688 06 27

de : ... *Les biens de Louis MOREAU ont été saisis* le 27 juin 1688 ...

* **SOM** Ce champ introduit la somme allouée aux réfugiés dans une ville étape (uniquement dans les notices d'assistance).

Ex : **SOM** L.01 sh.10 p.15

de : ... *assisté d'une livre, 10 shillings et 15 pence pour subsister* ...

Les sommes sont exprimées en [livres](#), [shillings](#), [pence](#) pour la Grande-Bretagne, en [livres](#), [sous](#), [deniers](#) pour la France, en [florins](#), [albus](#) pour Francfort, en [florins](#), [kreutzer](#) ou [groschen](#) pour la Suisse, en [gulden](#) ([florins](#)), [stuiver](#) pour les Provinces-Unies.

* **SOU** Lorsque la notice ne fut pas élaborée à partir d'une archive mais d'un ouvrage ou de documents divers, le champ **SOU** remplace le champ **REF** et suit des règles semblables de construction.

Ex : **SOU** F Herelle III 313

Notice élaborée à partir de l'ouvrage de Hérelle sur Vitry-le-François

Voir la liste des références des archives et des ouvrages

dépouillés au chapitre II de ce document.

*** TEM** Ce champ introduit les informations patronymiques d'un témoin à un baptême, un mariage ou un enterrement. Il est aussi utilisé pour introduire les informations patronymiques du pasteur qui a célébré.

Ex : **TEM** GARCIN Pierre

de : ... Pierre GARCIN, témoin de Jean PASTRE, ...

TIT Ce champ introduit le titre dont se prévaut le réfugié ou qui lui est attribué.

Ex : **TIT** madame

de : ... madame Anne de BERINGHEN ...

*** VAL** Ce champ introduit la valeur des biens saisis par la Régie (voir **ADJ, BIE, CHA, SAI**). Les sommes sont exprimées en livres, sous, deniers pour la France.

Ex : **VAL** L.300

de : ... une maison d'une valeur de 300 livres ...

2. Par thème :

informations personnelles

AGE APR ECR MET ME1 ME2 QUA TIT

informations géographiques

**ADR DEA DES IT1 IT2 OFC
OFL OFP ORC ORL ORP**

informations patronymiques

**LIE NEA NEB NED NEM NER NFA NFB NFD
NFM NFR NFS NFV NOA NOD NOR NSA TEM**

informations chronologiques

**ABJ ADM ATD ATS DAT DEC DEP DTC DTF
DT1 DT2 INH MAR MA1 MA2 NAI REP RET**

informations économiques

**ADJ BES BIE CAU CHA
IMP MAT SAI SOM VAL**

autres

COM NAT REF SOU

- IV -

LISTE DES PROVINCES ET DES COLLOQUES SYNODAUX

* *
*

(d'après S. Mours, *Le protestantisme en France au XVIIème siècle*)

Provinces synodales Colloques synodaux

Anjou Touraine Maine	Anjou Maine	Touraine
Bas-Languedoc	Montpellier Nîmes	Uzès
Basse-Guyenne	Agenais (Bas- ~) Agenais (Haut- ~)	Condomois Périgord
Béarn	Nay Oloron Orthez	Pau Sauveterre Vic-Bihl
Bourgogne	Chalon-sur-Saône Dijon	Lyon Pays de Gex
Bretagne	Pas de colloque, 11 Églises	
Cévennes	Anduze Saint-Germain-de-Calberte	Sauve
Dauphiné	Baronnies Diois Embrunais Gapençais	Grésivaudan Valcluson Valentinois Viennois
Haut-Languedoc Haute-Guyenne	Albigeois Armagnac Quercy (Bas- ~) Quercy (Haut- ~)	Lauraguais Pays de Foix Rouergue
Ile-de-France Champagne Picardie	Beauce Champagne	Ile-de-France Picardie
Normandie	Alençon Caen Caux	Cotentin Falaise Rouen
Orléanais Berry	Berry	Orléanais
Poitou	Poitou (Bas- ~) Poitou (Haut- ~)	Poitou (Moyen- ~)
Provence	Provence (Basse- ~)	Provence (Haute- ~)

Saintonge	Aunis	Angoumois	Saintes
		Aunis	Saint-Jean-d'Angély
		Iles (Colloque des ~)	
	Vivarais	Eyrieux (Vallée de l'~)	Vivarais-sud
		Vivarais-nord Velay Forez	

Les **Églises d'Alsace, Metz et Sedan**, rattachées au royaume après l'organisation des **Églises réformées de France**, ne faisaient pas partie de provinces synodales.